

12 Novembre 2012

50 ème anniversaire du Traité de l'Élysée.

Quelques idées pour favoriser les convergences Franco-Allemandes

Formation

1 - D'abord soutenir les actions existantes en faveur des jeunes au vu des résultats des organismes existants et de leur adaptation aux besoins : OFAJ, UFA, SFA ...

**mis à part l'OFAJ bien connu, certains organismes mériteraient d'être plus visibles ; le CEFA est prêt à collaborer davantage pour accompagner leurs efforts de promotion : réunions avec les DRH des entreprises allemandes et françaises intéressées, interventions ponctuelles d'entrepreneurs...*

2 - Développer des échanges en apprentissage de plus longue durée qu'actuellement : il faut au moins 6 mois pour commencer à appréhender un métier et une entreprise dans le pays voisin.

**le SFA organise des échanges nombreux et fréquents, l'AFORP intervient utilement ainsi que d'autres organismes, CFA et Chambres des Métiers en France, Mobilitätsberater en Allemagne etc...Mais il faut une action volontariste pour inciter les entreprises en France à offrir des postes d'apprentis et à casser les obstacles qui limitent les durées des échanges, avec le soutien des interlocuteurs allemands.*

3 - Promouvoir l'entrepreneuriat dès l'enseignement secondaire par des expériences pratiques : études de cas d'entreprises, procédures de créations d'entreprises, interventions de décideurs...

**des organismes divers peuvent intensifier auprès des écoles, collèges et lycées ces actions (Chambres de Commerce, fédérations professionnelles, Institut de l'Entreprise, CNCCEF...) le CEFA peut y contribuer et aider à faire connaître les systèmes de gestion allemands et à en tirer d'utiles enseignements.*

4 - S'efforcer de stopper l'effondrement de l'apprentissage de l'allemand en France : c'est une posture politique nécessaire à prendre, fondée sur l'idée que le destin de nos deux pays est lié et qu'il convient d'inciter un maximum d'étudiants à choisir l'allemand.

**ne pourrait-on pas surcoter l'allemand dans les notations pour le Baccalauréat par rapport aux autres langues ? (sachant que, de toute façon, l'anglais sera appris et qu'aujourd'hui tout étudiant européen doit connaître deux langues étrangères).*

Langue allemande et Emploi

5 - Accentuer l'approche « professionnelle » de l'intérêt d'apprendre l'allemand, trop souvent considéré comme un substrat essentiellement culturel. La connaissance de l'allemand ouvre des emplois à nos compatriotes.

**lors d'un entretien d'embauche en Allemagne, la connaissance, même insuffisante, de l'allemand est la première des qualités souhaitées par les ETI et les PME.*

**l'Allemagne souffre d'une démographie peu favorable et constitue une terre d'accueil pour une main d'œuvre qualifiée, notamment pour des ingénieurs germanophones.*

**la connaissance de l'allemand permet à des impatriés français en Allemagne d'appréhender la culture de nos voisins et de développer un réseau utile à leur mise en valeur professionnelle.*

6 - Créer une filière « young leaders » comme il en existe entre les USA et la France, pilotée par une fondation dans chacun des 2 pays et financée par mécénat + subvention publique.

**le remarquable exemple du « dialogue du futur » mis en œuvre par la Fondation Bosch, pourrait être repris et amplifié par des initiatives au niveau décideurs, y compris politiques et administratifs, pour aider à la formation de responsables dûment instruits des caractéristiques de l'autre pays.*

Economie et Prospective

7 - Créer un Haut Conseil de prospective Franco-Allemand.

**la réflexion économique de long terme est « éclatée », peu lisible, voire insuffisamment crédible or un nouveau modèle de croissance, plus économe et plus riche en emplois s'impose en Europe et devrait être développé entre nos deux pays.*

** une telle instance aurait vocation à travailler en réseau avec les « think tanks » existants et ferait rapport chaque année devant les parlements nationaux, si possible réunis en session commune, et le Parlement Européen.*

8 - Développer, systématiser les relations entre organisations syndicales des deux pays, en plus des contacts au niveau européen qui restent trop formels.

**dans les années 90, des accords porteurs de l'idée d' « Europe Sociale », notamment dans la sidérurgie entre Français et allemands, ont été ébauchés...*

**il est certes difficile d'imposer de telles démarches mais une initiative (par exemple du CESE ?) visant à organiser un vaste forum de haut niveau sur les convergences / divergences économiques et sociales entre les deux pays aurait un fort retentissement.*

** les deux sociétés ont à évoquer ensemble les défis communs auxquels elles ont à faire face : augmentation du chômage et du nombre de travailleurs pauvres, inadaptations du droit social, érosions des conventions collectives, flexisécurité...*

Presse, Radios et Télévisions.

9 – Amplifier et diversifier l'information et la documentation sur le pays voisin en particulier via sur les chaînes publiques de Radio et TV.

**il s'agit de contribuer à une meilleure connaissance réciproque de nos sociétés ; les sociétés publiques pourraient recevoir des incitations claires, voire une mission spécifique à cet égard au moyen de la fixation de quotas – à noter que de tels quotas existent en France (en faveur de la chanson francophone par exemple).*

**il devrait être également possible de diffuser certains films en VO avec sous-titres de façon à familiariser les téléspectateurs avec la langue de l'autre pays.*

**bien entendu, tout doit d'abord être fait pour aider ARTE dont l'action est remarquable mais encore insuffisante, surtout en Allemagne.*

**enfin, il est choquant que dans les hôtels en Allemagne il soit le plus souvent impossible de se connecter sur une chaîne de TV en langue française.*

10 - Développer des programmes d'échanges de journalistes.

**les correspondants des organes de presse pourraient être accueillis dans les rédactions des sociétés publiques du pays voisin.*

** éventuellement des tranches de programmation pourraient leur être proposées.*

Facilitateurs du rapprochement au quotidien

11 - Créer une instance de « mobilité sociale franco-allemande » chargée de réfléchir à des solutions exemplaires facilitant la mobilité professionnelle et familiale au niveau pratique entre les deux pays (sécurité sociale, retraites, écoles des enfants...), solutions susceptibles d'être ensuite étendues à d'autres pays.

**sujet en vérité européen, il y a lieu, pour nos deux pays, de faire progresser les initiatives en cours (carte européenne de santé, statut des stagiaires, cadres juridiques des retraites...) et d'en assurer la promotion par une information suivie et commode d'accès (que le CEFA pourrait relayer).*

12 - Accentuer le recours aux fonctionnaires de liaison.

**le rôle des fonctionnaires détachés par leur administration auprès de l'administration correspondante du pays voisin est d'une utilité remarquable ; il faut le valoriser et l'intensifier et peut-être envisager des échanges de même type entre Länders et Régions françaises.*

13 - Revitaliser les opérations de jumelages entre villes, voire régions en insistant sur les volets formation (échanges scolaires, voire jumelages entre établissements) et échanges commerciaux locaux qu'elles peuvent comporter.

**les jumelages doivent conserver leur caractère d'initiative spontanée et locale, mais il s'agit d'un mouvement d'ensemble concernant la totalité des territoires et touchant toutes les classes sociales : la mise en place d'un site internet commun franco-allemand permettrait une meilleure coordination / promotion du réseau.*

**un signal politique de Paris et Berlin, sous une forme à déterminer, serait bienvenu et peu coûteux.*